

L'ABELLE.

IMPRIMER ET PUBLIER TOUS LES JOURS PAR JEROME BAYON.

MERCREDI (MATIN), 22 JUIN 1831.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 22 juin. Un prétendu Mexicain qui, depuis quelques temps, s'acharne et sans doute ce n'est pas sans d'excellents motifs à insérer dans l'Argus...

Et d'abord qu'il nous soit permis de dire, que si nous avons pu croire jusqu'ici que le patriote n'est plus pur, le plus désintéressé, au sein de la presse...

EXTERIEUR.

LA BOURSE.

Chaque époque se dessine dans l'histoire par quelque chose qui la caractérise. Siècles militaires, siècles philosophiques, siècles religieux, siècles littéraires, nous en avons eu de tous les genres...

Et comme ce n'est point un de ces lieux dont l'influence cesse de se faire sentir au plus prochain ruisseau, il s'en suit, qu'au local près, vous le retrouvez partout; au salon, au spectacle, à l'église, aux chambres, chez votre botteux...

Or, si vous voulez jouer du coup d'œil, allez à la fois des deux extrêmes. Planètes et satellites, tout se remue à user le moment. Ici, une dupe et un fripon; là, un fripon et une dupe...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES. CHANGEMENT DE DOMICILE. JOSEPH CH. SPRENGER à l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin...

Liste Maritime.

PORT DE LA NLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS. Navire Caravan, Drummond, Liverpool. Navire Crescent, Haley, Havre, W. H. Gale. Barque President, Jugoslav, Liverpool.

ARRIVÉS. Bat. à vap. Attakapas, Dough, St. Martinville. Bat. à vap. Lady of the Lake, Riley, de Braunburg.

AVIS. — Comme on s'obstine à faire croire l'ancien, au-delà d'un vaste territoire, rues S. Claude, S. Bernard et Planché, dont j'ai été dépossédé par l'absence d'un débiteur qui, sans me payer, on m'a, il y a quelques années, une vente pour à peu près le huitième de sa valeur...

MAISON D'ÉDUCATION. Le sous-commissaire de l'Instruction publique, qui ouvrira le 1er juillet prochain, une Maison d'Éducation, sous le titre de PENSIONNAT LOUISIANAIS...

BIEN ÉGALÉ. Le public est prié de ne pas acheter un billet de 200 francs, tiré par Mlle. Ve. de Merant à l'Ordre de A. W. Pichot, au quel le paiement n'a été versé.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

Théâtre d'Orléans.

Judi, 23 Juin. (Pour la dernière représentation de la saison.) La première représentation de LE JEUNE MARI.

Dimanche, 26 Juin. (Pour la dernière représentation de cette saison.) La première représentation de FRA-DIAVOLO, Ou l'Hôtelier de Terracine.

ENCLAVE EN MARRONNAGE. Cette partie maîtresse de chez le sous-commissaire de l'Instruction publique, qui ouvrira le 1er juillet prochain, une Maison d'Éducation...

MAISON D'ÉDUCATION. Le sous-commissaire de l'Instruction publique, qui ouvrira le 1er juillet prochain, une Maison d'Éducation, sous le titre de PENSIONNAT LOUISIANAIS...

BIEN ÉGALÉ. Le public est prié de ne pas acheter un billet de 200 francs, tiré par Mlle. Ve. de Merant à l'Ordre de A. W. Pichot, au quel le paiement n'a été versé.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

COUR DE PAISOISE, pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 20 juin 1831. — Présent l'hon. Jean-Baptiste Pichot...

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de James Armor contre ses créanciers. — Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics...

MAGASIN DE VOITURES. RUE DE LA DOUANE, N. 14.

LE SOUS-SYNDIC, syndic de la partie non incorporée du faubourg Ste. Marie, prévient les propriétaires de lots de terre situés dans les lieux, que le dit syndic a été nommé par la Cour...

POUR LA FOURCHE INTERIEURE.

Le 16 au à vapeur LE SOUVENIR, capitaine Caron, partira mercredi matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY & DURRIVE, rue de la Nlle-Lèvee, no. 25.

POUR MATAMOROS par la rivière. La belle golette fine voilière SERPENTINE, capitaine —, pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Magasin Bleu, ou à J. W. ZACHARIE & CO.

PARA TAMPIO. La belle golette mexicaine ALBERTA, capitaine Venustiano, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu, pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BRASONS ST. YAGO. La belle golette mexicaine ALBERTA, capitaine Venustiano, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu, pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE & CO.

POUR KOTTERDAM. Le brick SARDIUS, capt. Wilhelm Dagge, peut recevoir convenablement quelques passagers, s'ils s'adressent immédiatement à W. G. HEWES.

POUR BALTIMORE (Passage seulement). Le brick fin voilier cheville en cuivre, CHARLES, cap. STEWSON, partira dans dix jours, pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à STETSON & AVERY.

On a besoin pour un port de France, d'un bon bâtiment capable de porter 1000 barils de coton, qui lui seraient dévolus sous le plus bref délai. T. THEODORE NICOLET & Co.

POUR PHILADELPHIE. La golette mexicaine PAULINA, capitaine Ramon Palomo, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TUVES & CO.

On demande un bon navire pouvant porter 250 boucauts sucre pour un port du Nord, s'adresser à W. G. HEWES.

POUR NEW-YORK. Le beau brick fin voilier double et cheville en cuivre, CHARLES, capitaine L. Stetson, il est prêt à recevoir un chargement et partira sous peu, pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à STETSON & AVERY.

On a besoin d'un bon navire pour prendre environ 200 boucauts de sucre sur une habitation à 28 milles au S. de la Nouvelle-Orléans, s'adresser à Theodore Nicolet & Co.

Le bel. CONSTELLATION, ayant besoin de 200 barils et d'un chargement sur le port. S'adresser au capitaine à bord en face du Ferry, ou à A. GURNEY, rue Gravier.

Le bateau double en cuivre, MAJESTY, capitaine Spear, s'adresser à W. G. HEWES, rue de Camm, No. 9.

Le bon brick HOPE, capitaine Louise, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à W. G. HEWES, No. 9, rue de Camm.

VENTES A L'ENCA.

VENTE D'HABITATION. PAROISSA ST. JAS BAPTISTE. SUCCESSION DE G. MARIGNY. LUNDI, 23 Juillet prochain, il sera vendu en bloc par l'honorable Térme et Lohand, Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, sur les lieux à 10 heures précises du matin.

UNE HABITATION établie en Sucre, dans la dite paroisse, sur la gauche du fleuve, ayant sept acres et demi de face au levant, sur une profondeur de quarante arpents, ouvrant de dix-sept degrés et demi, ou environ, avec les droits à la double concession, tels qu'ils se poursuivent et contiennent, le vendeur entend expressément ne donner aucune garantie relativement à ceux-ci.

Sept chevaux de tir. Dix mules de tir. Seize paires de bœufs de tir. Quant à charrette à cheval avec leurs harnais dix-huit charrettes et harnais. Vingt-quatre charrettes. Une charrette contenant des outils de fer et de charpenterie.

Sept mille quatre cents arpents de terre, situés dans la paroisse de St. Louis, appartenant et fut possédé par la dite paroisse. Sept mille arpents en mars 1831, pour payer le billet de M. Gustave Marigny, ondois Prosper Marigny, ayant hypothèque spéciale sur la dite terre, seoir mille arpents à l'Association Consolidée, avec hypothèque spéciale payable au 19 mai prochain, avec le droit de prolonger le paiement pendant 1, 2, et 3 ans, à dater du dit 19 mai 1832, en payant à la dite époque, et annuellement par la suite la somme de 4000 piastres avec intérêt sur la balance due.

La balance du prix d'achat en paiements en deux ans, en billets ondoises à satisfaction, et avec hypothèque spéciale jusqu'à la fin du paiement.

PAR T. MOSSY. SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu à midi, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, un nègre nommé PAUL, âgé de 30 ans environ, chapelier de son état, travaillant depuis 3 mois dans les presses, garanti des vices et maladies connus par la loi. Payable à un an de terme.

PAR T. MOSSY. SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu à midi, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, un nègre nommé PAUL, âgé de 30 ans environ, chapelier de son état, travaillant depuis 3 mois dans les presses, garanti des vices et maladies connus par la loi. Payable à un an de terme.

PAR T. MOSSY. SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu à midi, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, un nègre nommé PAUL, âgé de 30 ans environ, chapelier de son état, travaillant depuis 3 mois dans les presses, garanti des vices et maladies connus par la loi. Payable à un an de terme.

12 Lots de Terre. Bien situés et de grande valeur. 10 LOTS sont situés dans le canton de la paroisse de St. Louis, appartenant et fut possédé par la dite paroisse. Sept mille arpents en mars 1831, pour payer le billet de M. Gustave Marigny, ondois Prosper Marigny, ayant hypothèque spéciale sur la dite terre, seoir mille arpents à l'Association Consolidée, avec hypothèque spéciale payable au 19 mai prochain, avec le droit de prolonger le paiement pendant 1, 2, et 3 ans, à dater du dit 19 mai 1832, en payant à la dite époque, et annuellement par la suite la somme de 4000 piastres avec intérêt sur la balance due.

PAR F. DUTILLET. Le sera vendu le 23 juin prochain, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, 900 BEAUX TERRAINS, situés au faubourg Montreuil. Le plan en sera déposé à la Cour des ventes, le mardi 20 juin 1831. Conditions: — 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets ondoises à satisfaction et hypothèque jusqu'à la fin du paiement.

PAR F. DUTILLET. Le sera vendu le 23 juin prochain, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, 900 BEAUX TERRAINS, situés au faubourg Montreuil. Le plan en sera déposé à la Cour des ventes, le mardi 20 juin 1831. Conditions: — 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets ondoises à satisfaction et hypothèque jusqu'à la fin du paiement.

PAR F. DUTILLET. Le sera vendu le 23 juin prochain, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, 900 BEAUX TERRAINS, situés au faubourg Montreuil. Le plan en sera déposé à la Cour des ventes, le mardi 20 juin 1831. Conditions: — 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets ondoises à satisfaction et hypothèque jusqu'à la fin du paiement.

PAR F. DUTILLET. Le sera vendu le 23 juin prochain, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, 900 BEAUX TERRAINS, situés au faubourg Montreuil. Le plan en sera déposé à la Cour des ventes, le mardi 20 juin 1831. Conditions: — 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets ondoises à satisfaction et hypothèque jusqu'à la fin du paiement.